

undefined - mercredi 24 janvier 2018

SOCIÉTÉ / FAITS DIVERS / JUSTICE

DOMMARTIN-LÈS-TOUL Foncier

Chasse à l'amiante dans l'ex-hôpital

STÉPHANIE MANSUY



Cette réserve foncière devait accueillir une maison d'arrêt. La décision pourrait être remise en question : verdict en mars. Ph. F. MERCENIER

La construction d'une maison d'arrêt, annoncée en février dernier, sera-t-elle maintenue sur ce site dommartinois de 13 ha ? Si tout semblait acté il y a un an, les perspectives devraient être revues à la baisse. Les élus du Toulois retiennent donc leur souffle jusqu'en mars, période où Nicole Belloubet, la garde des Sceaux fera officiellement l'annonce des chantiers à venir en France. Quoi qu'il en soit, l'ancien hôpital militaire américain, ayant hébergé le service de chirurgie de la main du CHU de Nancy, a attaqué sa mue. Ceci sous l'impulsion de l'Etablissement public foncier de Lorraine (EPFL) et l'appui du député Potier et du préfet Mahé. « On achète les sites, on les traite et on les revend, toujours pour le compte de collectivités », résume Samuel Levy, chargé d'opérations pour l'EPFL. Sur ce site déserté depuis 2011, le but est, à terme, de livrer à la com com Terres Touloises une plate-forme plane, prête à être aménagée... avec ou sans maison d'arrêt. La collectivité contribue uniquement à hauteur 20 % aux 800.000 € de maîtrise d'œuvre.

• Marché à 3,8 M€

L'Etablissement public foncier - qui traite les friches industrielles, mais aussi hospitalière - est encore en cours d'acquisition du terrain et de son bâti pour l'euro symbolique auprès du CHU de Nancy, mais a d'ores et déjà débloqué une enveloppe de 6 M€ pour financer le désamiantage des constructions, suivi de leur déconstruction. 4.500 prélèvements ont en effet révélé que l'amiante était présent dans les 40.000 m² de bâti, dans les colles, joints, revêtements de sols... Extraire cette matière dangereuse pour la santé représente ici un marché à 3,8 millions d'euros attribué à l'entreprise WIG France. En tant que mandataire, la société basée sur la zone Toul Europe supervise trois autres entités pour répondre à la demande. Ce chantier d'envergure a démarré début juillet dernier et doit s'achever ce 23 février.

Les bâtiments ont d'abord été curés, c'est-à-dire dépouillés de leurs portes, fenêtres, canalisations... - chaque matériau étant trié pour être revalorisé -. Une équipe de 60 à 70 désamianteurs équipés de masques et de combinaisons à usage unique et suivant un protocole strict à chacune de leur sortie de chantier se sont succédé et se succèdent toujours dans les bâtiments pollués en confinant chaque espace pour éviter la propagation des particules d'amiante en suspension. Une matière ensuite acheminée vers le site de classe 1 basé à Laimont, en Meuse. Mais avant d'atteindre sa destination, chaque convoi, amiante ou non, passe sur la case « pont-bascule » pour être pesé. Ceci pour quantifier les déchets évacués, voir si ce chiffre correspond à l'estimation faite en amont par les spécialistes.

Diaporama sur www.esrepublicain.fr, en Toul.

undefined - mercredi 24 janvier 2018